



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20251201-2025_46-DE
Reçu le 03/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 46/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 11

votants : 13

L'an deux mille vingt cinq

Le 1^{er} décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 27 décembre 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Claudia STAUBMANN, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Jean-Luc BRUGUES a donné procuration à Eric CHERON,
Anaïs SARDAN a donné procuration à Frédéric VARGUES, Daniel MAURIE

**OBJET : Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service
Public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2024**

Madame la Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2024, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable, adopté par le comité syndical du SMAEP du PERIGORD NOIR.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal avant le 31 décembre 2025.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

A CENAC ET SAINT JULIEN, le 02 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

